

*Un trou dans le mur ? Tiens... La curiosité n'est pas toujours un vilain défaut. Surtout quand il s'agit de voir ce qui se passe dans cette forteresse muette qu'est l'EPM. Voir ce qui se passe vraiment... Quel soulagement aussi pour ceux qui sont dans la citadelle, d'avoir la chance de revoir le monde... Plus qu'une fenêtre sur la vie, un trou dans le mur peut enfin faire circuler de l'air et des idées entre le monde clos et le monde ouvert .*

Il fut un temps où les mutations pour les agents étaient synonymes de se rapprocher de sa région d'origine, de se rapprocher de sa famille ou de changer de structures. Aujourd'hui, à l'heure des choix de politique et de restructuration, il ne faut pas s'étonner que le sens des mutations ait changé... En arrière fond, caché dans l'ombre, il y a un projet de loi voté au conseil supérieur de la Fonction Publique contre l'avis des syndicats (CGT, FSU, Solidaires, FO, CFTC) et abstention de la CFDT et de la CGC (!!!) qui prévoit :

**1/ la fin de la garantie de l'emploi pour les fonctionnaires** - en cas de fermeture de leur service, ils ont deux ans soit pour faire une formation (un congé de réorientation qu'ils disent!), soit pour trouver un poste ailleurs. Bien sur, petite subtilité, seulement 3 postes devront être proposés par l'administration et qu'au bout de ce délai, le fonctionnaire qui n'acceptera pas de partir à « pétaouchnok » sera mis en disponibilité... sans salaire!

**2/ le recours aux agences d'intérim pour boucher les trous!** C'est la grande nouveauté, plutôt que de créer des emplois, on privatise la précarité en utilisant les agences d'intérim pour les congés maternité, les longues maladies ou pour "adapter" l'activité...

Soyons clairs, si dans le privé, un plan social veut dire fermetures de site, restructuration et chômage, c'est ce qui attend la fonction publique d'Etat pour 2009. Et déjà, nous pouvons compter les victimes...

Nous avons noté que les postes de non-titulaires sont proposés aux mutations. Certes, c'est la logique administrative qui veut remplacer chaque contractuel par un titulaire. Qui se plaindrait d'échanger la précarité contre la stabilité... Mais cela indique clairement que les personnels sont en danger. Les 1500 non titulaires de la PJJ sont la chair à canon des restructurations.

Disons aux Contractuels qu'il est urgent de chercher des portes de sorties. N'attendez pas le 31 août pour savoir si vous serez reconduits le 1er septembre. Passez les concours et examens d'intégration possibles pour ceux qui veulent rester à la PJJ et pour les autres, cherchez ailleurs sans état d'âmes! Vous n'êtes que des variables d'ajustement. Dommage qu'autant de savoir-faire, de compétences et d'expériences soient sacrifiés au pilori mais l'Administration ne vous proposera pas autre chose qu'un remerciement...

Pour les titulaires, cette année sera peut être la dernière où vous pourrez faire un vrai choix. Alors choisissez avant que d'autres ne choisissent à votre place en fermant votre structure, en vous redéployant et en faisant fi de la bienveillance que votre vie privée mérite.

En 2009, si nous ne faisons pas reculer ce gouvernement ce seront des dizaines de milliers d'emplois publics qui seront supprimés au nom de la RGPP. Ceux qui pensent passer à travers les gouttes se trompent. Entre les suppressions de directions centrales dans les ministères, la suppression d'échelons intermédiaires, et de services de terrain, tout le monde sera insécurisé... Ce n'est pas en entretenant des querelles de clocher que l'on s'en sortira, mais en créant les conditions de faire converger les luttes pour l'emploi...



## « Il faut laisser du temps au temps... »



Il est des phrases sibyllines qui n'ont de beauté que leur formulation...L'EPM de Marseille l'apprend à ses dépens.....Mais c'est un problème récurrent dans le projet EPM...Pourquoi écouter les gens de terrain qui dénoncent une réalité qui porte directement atteinte aux mineurs et aux personnels ? Là est la question.....sans réponse, bien sûr.....

La situation des mineurs dans les Bouches du Rhône est dramatique:

- 11 mineures filles sont à ce jour incarcérées aux Baumettes en quartier « Femmes ». L'unité « Filles » de l'EPM, faute de personnels surveillantes, n'a pas pu ouvrir, de toutes manières, il n'y a que 6 places prévues pour elles !
- 10 mineurs sont encore au quartier « mineurs » de Luynes, en attente d'être transférés, livrés à eux-mêmes, sans cours, sans activités et sans prise en charge éducative. Seuls quelques éducateurs qui travaillaient avant dans ce quartier et qui sont maintenant rattachés au milieu ouvert, acceptent, par simple conscience professionnelle et bonne volonté, de leur rendre visite ponctuellement.
- 39 mineurs sont entassés à Grasse pour 31 places...
- L'EPM, quant à lui, est déjà surpeuplé, 4 mineurs arrivants ont été mis dans l'unité prévue initialement pour les filles. Aucun éducateur ne travaille actuellement dans cette unité.
- Du jour au lendemain, les détenus sont transférés dans d'autres établissements. Les éducateurs ne sont pas mis au courant, les familles pas préparées, quid du rapprochement géographique qui devait être favorisé selon les termes du décret sur les EPM ?

Les éducateurs de l'EPM posent avec raison la question :

**Combien d'évasions, de suicides de jeunes seront nécessaires pour ouvrir les yeux des technocrates ? Combien de personnels devront faire les frais de la violence institutionnelle avant que les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ne soient améliorées ?**

Heureusement que le projet EPM se veut novateur, conforme aux Règles Pénitentiaires Européennes, qu'il prévoit une amélioration des conditions de détention, de prise en charge des mineurs et du respect des droits fondamentaux....sinon nous n'osons même pas imaginer ce que serait la réalité.....



### Les Brèves des EPM



**Séquestration d'un éducateur à l'EPM de Laval ;**

**Saccage de deux cellules à l'EPM d'Orvault ;**

**Arrêts maladie à répétition dans certains EPM ;**

**Manque de personnels pénitentiaires à Marseille, Orvault et Laval impliquant des difficultés dans les prises de rendez vous des familles, dans la remise du courrier, dans la remise du linge et dans les mouvements ;**

**Absence de médecins du travail ;**

**Conseil de discipline pour ceux qui refusent de travailler 7 jours sur 7 ;**

**Troubles psychosomatiques liés aux conditions de travail (aménorrhée, insomnie, perte des cheveux, problèmes dermatologiques,...) ;**

**Non information des agents dans le cas de possible contamination avec la gale...**

**Devons-nous ouvrir une rubrique nécrologique pour être entendus ?**

Montreuil, le 22 Mars 2008.